



Sylvie Hugues élue correspondante à l'Académie des beaux-arts (section de photographie)

Au cours de la séance plénière de ce mercredi 24 février 2021, l'**Académie des beaux-arts a élu Madame Sylvie Hugues correspondante de la section de photographie**. Aux côtés de Bernard Perrine, Agnès de Gouvion Sain-Cyr et Jean-Luc Monterosso, elle secondera les travaux des trois membres de la section de photographie : Yann Arthus-Bertrand, Sebastião Salgado et Jean Gaumy.

Sylvie Hugues



crédit : Jean-Christophe Béchet

Sylvie Hugues est consultante en photographie et directrice artistique du Festival du Regard depuis 2016. Elle œuvre dans de nombreux secteurs de la photographie et réalise des lectures de portfolios à la Maison européenne de la photographie, donne des workshops (Rencontres d'Arles, Venezia Photo...), écrit pour des revues (*Le Monde de la Photo*, *Fisheye*) et collabore avec la galerie Camera Obscura. En 1992, elle a participé à la création du magazine *Réponses Photo* dont elle fut la rédactrice en chef de 1996 à 2014. En tant que journaliste, elle a co-écrit « Concevoir un portfolio » aux éditions Eyrolles et « La photo numérique en dix leçons » aux éditions Minerva. En tant que photographe, elle a publié deux livres : « Sur la plage » aux éditions Filigranes et « Fra-For » aux éditions Verlhac. Sylvie Hugues est rapporteur du Prix Marc Ladreit de Lacharrière - Académie des beaux-arts et a assuré le commissariat de l'exposition de la photographe FLORE, « L'odeur de la nuit était celle du jasmin », qui vient de s'achever au Pavillon Comtesse de Caen, Palais de l'Institut de France. En 2020, elle a remporté le Prix « Résidence pour la Photographie » de la Fondation des Treilles. Elle est conseillère artistique du Prix HSBC pour la Photographie en 2021.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et le jardin de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa les Pinsons (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

Hermine Videau
Responsable du service
de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr